



travail dissimulé centre equestre

Par **alex bordeaux**, le **24/09/2012** à **18:39**

bonjour

ma femme venant d arriver dans la région étant cavalière de métier postula dans un centre equestre. Le patron de ces ecuries accepta de travailler avec elle fit les demarches pour l employer aupres de sa comptable. Comme il ne pouvais l embaucher dans l immediat il lui proposa de travailler au noir. Ma femme ne touchant ni RSA ou chomage accepta. Au bout de 3 mois apres des journees de 10 a 12h , des promesse d embauches. Il nous a dis c est un service rendu en tout et pour tout ma femme peux justifier d avoir toucher 320 euros... Il faut savoir que plusieurs personne on vu ma femme sur les lieux et peuvent justifier de sa presence et de son travail meme pendant 10 jours il est parti sur un concours hippique lui laissant la direction des ecuries. Il refuse de lui payer le travail effectué et cherche a couper les ponts. Quel recours avons nous?? on est dans l impasse

Par **P.M.**, le **24/09/2012** à **19:26**

Bonjour,

Même si la salariée n'aurait jamais dû accepter de travailler de cette manière, je lui conseillerais de se rapprocher de l'Inspection du Travail et/ou de contacter l'URSSAF ou même d'engager un recours devant le Conseil de Prud'Hommes...

Je vous propose [ce dossier](#)...